

Theraclion poursuit sa croissance en 2016

- 1,9 M€ de ventes en 2016 : +8%
- 24 centres d'échothérapie : +71%
- 291 traitements en routine clinique¹ +300% vs 2015
- 3 avancées majeures établies dans le remboursement en Allemagne et en France
- 4 nouvelles autorisations réglementaires

Malakoff, le 3 février 2017 – THERACLION (Alternext, FRO010120402 – ALTHE, éligible au dispositif PEA-PME), société spécialisée dans l'équipement médical innovant dédié à l'échothérapie, annonce aujourd'hui ses ventes pour l'exercice 2016, clos au 31 décembre 2016.

David Caumartin, Directeur Général de Theraclion, déclare : « En 2016, l'accroissement du nombre de sites offrant l'échothérapie en routine clinique à leurs patients s'est poursuivi : 10 nouveaux centres se sont équipés, soit une croissance de 71% par rapport aux 14 centres de 2015. Afin d'accélérer l'adoption de sa technologie innovante de rupture auprès de clients stratégiques, Theraclion propose ses équipements à la vente mais également à la location ou par le biais de la facturation à l'acte des traitements. Cette stratégie a permis la multiplication par 4 du nombre de traitements en routine clinique¹ en 2016 par rapport à l'exercice précédent. L'Allemagne, où plusieurs assurances maladie remboursent déjà la procédure, reste le principal marché de la société. Ceci devrait se confirmer en 2017 grâce à l'élargissement du nombre de compagnies d'assurance prenant en charge l'échothérapie. »

Poursuite de la croissance des ventes du Groupe en 2016

K€	2016	2015	% vs 2015
Chiffre d'affaires	1 882	1 531	+23%
dont vente d'équipement	1 575	1 407	+12%
dont location et facturation à l'acte	187	82	+129%
dont vente de consommables	75	42	+78%
dont vente de service	45		
Produits exceptionnels ²	-	217	NA
Ventes	1 882	1 748	+8%

Theraclion a enregistré 7 ventes en 2016, dont deux systèmes pour lesquels nos clients ont décidé de lever leur option d'achat à l'issue de la période de location, démontrant ainsi leur confiance et leur satisfaction dans la solution offerte par l'Echopulse®. En outre, 5 accords commerciaux ont été signés en 2016 permettant l'accès à l'échothérapie en routine clinique¹. Ces accords d'une durée limitée génèrent des revenus de location et de consommables et représentent de potentielles futures ventes de systèmes.

¹ Les traitements en routine clinique génèrent un paiement par le patient ou un organisme payeur au contraire des essais cliniques subventionnés par Theraclion.

² En 2015, Theraclion a vendu un système préalablement installé dans le cadre d'essais cliniques dans une université européenne, à une clinique privée. Comptablement, cette vente d'un équipement préalablement enregistré en immobilisation est un produit exceptionnel.



L'adoption grandissante de la solution Echopulse® s'explique principalement par trois faits :

- Le soutien de leaders d'opinion : 7 publications scientifiques notoires et de très nombreuses communications scientifiques et médicales lors de congrès ou séminaires nationaux et internationaux ;
- La réduction du temps de traitement par un facteur 5 grâce à la nouvelle procédure « BEAMOTION » ;
- Le développement de l'indication thyroïde : les excellents résultats cliniques sur les nodules thyroïdiens bénins ont permis d'accélérer la demande sur cette pathologie et de pénétrer de nombreux sites prestigieux comme le Bürgerhospital de Frankfort (qui opère chaque année environ 1 500 patients atteints de pathologies thyroïdiennes) et qui a décidé d'acquérir l'Echopulse® qu'il louait.

Augmentation de 71% du nombre de sites de traitement en routine clinique

A fin 2016, la solution d'échothérapie de Theraclion est proposée aux patients dans 24 sites (16 ventes et 8 sites en location ou paiement à l'acte), contre 14 en 2015 : 11 en Allemagne, 4 en France, 2 au Royaume-Uni, 1 en Espagne, 2 en Italie, 1 en Roumanie, 1 en Turquie, 1 en Suisse, 1 à Hong Kong.

L'Allemagne reste aujourd'hui le premier marché de Theraclion, soutenu, d'une part, par une forte demande de traitement des nodules thyroïdiens avec l'Echopulse® et d'autre part, par un nombre croissant de « Krankenkassen » (compagnies d'assurance) remboursant les procédures de traitement non invasif de Theraclion.

3 avancées majeures établies dans le remboursement en Allemagne et en France

En France, la Haute Autorité de Santé (HAS) a rendu un avis favorable fin décembre 2016 à la prise en charge dérogatoire du dispositif médical Echopulse® pour le traitement des adénofibromes du sein. Douze centres de renom participeront à l'étude médico-économique « Forfait Innovation ». Tous les traitements effectués par ces centres seront remboursés par le système national d'assurance-maladie à un niveau comparable à celui établi pour la chirurgie, et ce pendant les 30 mois de recrutement et de suivi des patients, jusqu'à ce que l'analyse des données de l'étude permette de prendre une décision sur le niveau de remboursement permanent de l'acte d'échothérapie des adénofibromes du sein.

Confirmation de la forte croissance en Allemagne : augmentation du chiffre d'affaire de +56% et doublement de la base installée. Ces résultats s'expliquent par la qualité et le nombre des études cliniques qui y sont conduites, la présence d'une force commerciale directe, la participation de celle-ci aux grands congrès médicaux nationaux et bien sûr le développement de la couverture d'assurance maladie : 12 millions de personnes sont aujourd'hui assurées pour un traitement par Echopulse®.

- En septembre 2016, la compagnie d'assurance allemande, Allgemeine Ortskrankenkasse (AOK) Bremen/Bremerhaven, le premier assureur dans la région de Brême, signe un accord de remboursement du traitement par échothérapie des nodules thyroïdiens et des adénofibromes du sein. Elle est l'une des onze branches régionales de l'AOK, le plus important groupe d'assurance en Allemagne, qui couvre plus de 24,7 millions de personnes, soit environ un tiers de la population allemande.
- En janvier 2017, la compagnie d'assurance publique Die Techniker (TK), l'une des plus grandes compagnies d'assurance allemandes couvrant près de 9,7 million de membres confirme prendre en charge la procédure d'échothérapie des nodules thyroïdiens.

Autre événement majeur de 2016

En août 2016, Theraclion a clôturé avec succès une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription qui a permis de lever un montant brut final de 9 629 337 euros à travers l'émission de 1 610 257 actions nouvelles, au prix unitaire de 5,98 euros. **Le groupe chinois Furui Medical Sciences, acteur majeur de l'industrie de la santé en Chine, a souscrit 51,6% de l'augmentation de capital et devient ainsi le deuxième actionnaire de la société** avec près de 19% du capital. Le fort taux de souscription à titre irréductible de 84% témoigne de la confiance de nos actionnaires. Au total, Theraclion a levé près de 11,5 M€ en 2016, ce qui lui permet d'investir dans son développement.

Extension de la présence commerciale et obtention de 4 nouvelles autorisations réglementaires

Theraclion a étendu sa présence commerciale en 2016 dans 2 nouveaux pays, à Singapour et en Roumanie. Par ailleurs, 3 nouvelles autorisations réglementaires ont été obtenues en 2016 à Singapour, en Thaïlande, en Arabie Saoudite et 1 en janvier 2017, la Corée du Sud.

« Ces nouvelles autorisations de commercialisation nous ouvrent un tout nouvel horizon pour 2017. La Corée du Sud, à elle seule, représente pour nous un marché aussi important que l'Allemagne. Les techniques de thermo-ablation, y compris l'échothérapie, y sont largement adoptées. L'homologation en janvier 2017 de notre Echopulse® est une excellente nouvelle » conclut David Caumartin.

À propos de Theraclion

Theraclion est une société française spécialisée dans l'équipement médical de haute technologie utilisant les ultrasons thérapeutiques. S'appuyant sur les technologies les plus avancées, Theraclion conçoit et commercialise une solution innovante d'échothérapie, l'Echopulse®, qui permet le traitement des tumeurs par Ultrasons Focalisés sous guidage échographique. Theraclion est certifiée ISO 13 485 et a reçu le marquage CE pour l'ablation non invasive des adénofibromes du sein et des nodules thyroïdiens. Localisée à Malakoff, près de Paris, Theraclion rassemble une équipe de 34 personnes dont la moitié sont dédiées à la R&D et aux essais cliniques.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Theraclion : www.theraclion.com

Theraclion est coté sur Alternext Paris

Éligible au dispositif PEA-PME

Mnémonique : ALTHE – Code ISIN : FR0010120402



Contacts :

Theraclion

David Caumartin
Directeur Général
Tél. : +33 (0)1 55 48 90 70
david.caumartin@theraclion.com

NewCap

Communication Financière et Relations Investisseurs
Emmanuel Huynh / Valentine Brouchet
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
theraclion@newcap.eu

Kalima

Relations Presse
Estelle Reine-Adélaïde/ Florence Calba
Tél. : + 33 (0)1 44 90 82 54
era@kalima-rp.fr